

Message du Comité, pour l'assemblée générale du 29 avril 2025

Chers Amis Membres du Golf-Club Crans-sur-Sierre,

Les membres de votre Comité tiennent à vous informer de l'arrangement convenu avec notre Directeur, **Monsieur Pascal SCHMALEN**, ainsi qu'avec notre Responsable des Finances, **Monsieur Samuel MITTAZ**.

À partir de cette année 2025, Monsieur Pascal SCHMALEN et Monsieur Samuel MITTAZ réduisent leur temps de travail au sein de notre club. Cela leur permettra, après nous avoir préalablement informés et avoir obtenu notre accord, de prendre des engagements dans le cadre d'autres organisations, notamment dans celle de l'Omega European Masters.

Cette réduction des temps de travail ne compromettra pas le respect de leurs cahiers des charges respectifs, lesquels seront répartis au sein de l'équipe du secrétariat et du bureau. Les rémunérations seront ajustées aux nouveaux taux d'occupation.

En ce qui concerne **Monsieur Pascal SCHMALEN**, ce dernier reste le **Directeur** de notre Club, avec toute la responsabilité et les engagements liés à cette fonction.

De manière plus large, Monsieur Pascal SCHMALEN et Monsieur Samuel MITTAZ nous ont assuré, dans le cadre de cet accord, de leur plus grande transparence dans le choix de leurs activités « hors Golf-Club », tenant ainsi à éviter tout conflit d'intérêts avec notre Club.

Cet accord garantira à l'avenir le bon fonctionnement de notre Golf-Club et assurera la pérennité de notre tournoi emblématique, l'Omega European Masters.

Dans ce cadre, avec ces cautions et engagements réciproques, notre Club renouvelle sa confiance totale à son Directeur et à son Responsable des Finances.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension,

Excellente saison à toutes et à tous !

Le Comité du Golf-Club Crans-sur-Sierre, par son Président Charles-André Bagnoud